



**AVIS AUX CONTRIBUABLES  
DE LA VILLE DE VAUDREUIL-DORION  
ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE**

**ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2021**

AVIS PUBLIC est par la présente donné par le soussigné, greffier de la Ville de Vaudreuil-Dorion, que seront présentées pour adoption, lors d'une assemblée extraordinaire de son Conseil qui aura lieu le lundi 14 décembre 2020 à 19 h 30, sans la présence du public, et ce, conformément à l'arrêté n° 2020-074 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 2 octobre 2020 concernant l'ordonnance des mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19, les prévisions budgétaires 2021 de la Ville de Vaudreuil-Dorion.

Lors de cette séance, les délibérations du Conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le budget et sur le programme triennal.

À cet effet, toute personne intéressée pourra se faire entendre par les membres du Conseil, en contactant un numéro qui sera affiché à l'écran durant la visioconférence <https://csur.tv/> lors de la séance du Conseil municipal du 14 décembre 2020.

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce deuxième (2<sup>e</sup>) jour du mois de décembre deux mille vingt (2020)

Jean St-Antoine, avocat, OMA  
Greffier

Le présent avis peut être consulté sur le site  
Internet de la ville au [www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca](http://www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca)